

Prologue.

Les Ulis, 18 juillet 2014

CONFIRMATION DU MAINTIEN DES BSAA 2021 SUR LES PEA

Le groupe Prologue confirme que contrairement à l'indication envoyée par certaines banques à leurs clients, les BSAA 2021 Prologue n'ont pas à être exclus des PEA.

D'un point de vue technique, la mise en œuvre de la faculté supplémentaire d'exercice dont sont désormais assortis les BSAAR2020 (modifiés en juin dernier) entraîne non pas l'émission ou l'attribution de nouveaux instruments financiers, mais simplement la modification de certaines de leurs caractéristiques (allongement de la période d'exercice jusqu'en 2021 et suppression de la clause de remboursement), ce qui justifie à la fois leur changement de dénomination (disparition du « R » et mention de la nouvelle date d'échéance) et l'attribution d'un nouveau code ISIN (pour les différencier des autres BSAAR2020).

Il n'y a donc évidemment pas lieu d'exclure ces BSAAR2020 du PEA sur lequel ils figuraient préalablement à la date d'entrée en vigueur de la loi n°2013-1279 du 29 décembre 2013 de finances rectificative pour 2013, ni de les y (re) inscrire après leur transformation en BSAA2021, même si, pour des raisons essentiellement « techniques », le changement de code ISIN peut, le cas échéant, nécessiter un aller/retour. L'établissement bancaire qui refuserait de suivre cette analyse juridique et ferait par conséquent perdre à un porteur de BSAAR2020 le bénéfice du régime fiscal favorable du PEA, engagerait sans aucun doute sa responsabilité vis-à-vis de son client.

A toutes fins utiles, nous joignons à ce communiqué l'avis formulé par CACEIS qui confirme qu'il n'y a pas lieu d'exclure les BSAA2021 des PEA.

Prologue.

A propos de Prologue

Prologue est un Groupe international qui produit des solutions et fournit des services (en mode SaaS, PaaS et IaaS) aux entreprises et institutions dans les domaines de :

- l'opération et l'intégration de services de télécommunications, de téléphonie VoIP et de Cloud Computing,
- la dématérialisation de transactions et des échanges d'information (EDI, facture fiscale, opérations bancaires, administration, santé, taxes...),
- la gestion des messages et de communications convergentes multimédia (voix, SMS, fax, courriel, image, vidéo ...) et leur intégration avec les applications informatiques,
- la technologie innovante liée au Cloud Computing, systèmes d'exploitation et d'accès aux applications à partir de toute sorte de dispositifs fixes ou mobiles,
- l'intégration et le développement d'applications et l'édition de plateformes de développement.

Présent en France, en Espagne, en Pologne, aux Etats-Unis et en Amérique Latine, le Groupe compte aujourd'hui 220 collaborateurs et s'adresse à tous les secteurs d'activité. Les technologies du Groupe sont utilisées par des entreprises prestigieuses en France et à l'étranger comme : Generali, Société Générale, Orange, SFR, LVMH, Vilmorin, Immobilière 3F, MASSA Autopneu, J.C. Decaux, Facom, Telefonica, REALE Assurances, Toyota, Adecco, TINSa, Inter-parfums, NEXITY, Jones Lang Lasalle, AENA, ATOS, EMC, Blédina, Siemens, Liebherr Aerospace, Eurocopter, Kone, Uponor, Cadysa / Bodybel.

Pour toute information, vous pouvez contacter :

Sylvie Prost-Boucle - Tél : 01 69 29 38 66 - Email : actionnaire@prologue.fr

Modalités Générales

Modifications des caractéristiques des BSAAR 2020 (cf note d'opération du 12/12/2013)

En date du 07/06/2014 les BSAAR 2020 ont fait l'objet de certaines modifications de caractéristiques, id ajout d'une faculté d'exercice supplémentaire permettant notamment l'allongement de la période d'exercice jusqu'en 2021 et la suppression de la clause de remboursement.

En cas d'exercice de cette faculté supplémentaire entre le 18 juin et le 30 octobre 2014, leur dénomination changera (BSAA2021) et un nouveau code ISIN leur sera attribué afin de les différencier des autres BSAAR 2020.

Aussi, il n'y a pas lieu d'exclure ces BSAAR 2020 **devenus** BSAA 2021 du compte PEA des détenteurs.

Libellé de l'Emetteur : **PROLOGUE**

Adresse du siège social de l'Emetteur : ZA de Courtaboeuf, 12, avenue des Tropiques, 91
940 Les Ulis

Nature de l'opération : Faculté d'exercice supplémentaire de BSAAR(*)

Centralisateur : CACEIS CORPORATE TRUST - AFFILIE 023

Modalités Techniques

Code ISIN des BSAAR2020 exercés : FR0011627900

Code ACTIONS obtenues : FR0010380626

Code ISIN des BSAA2021 : FR0011994326

Jouissance provisoire des titres obtenus : NON

Période d'exercice : 18/06/2014 au 30/10/2014

Parité d'exercice : 1 action PLUS transformation en BSAA 2021

Arrondi au supérieur ou à l'inférieur : NA

Prix d'exercice : 2€ par BSAAR2020

Caractéristiques des BSAA 2021 : mêmes caractéristiques principales que les
BSAAR 2020 (1 Bon +2€ permet d'obtenir 1
action) avec une période d'exercice allongée au
31/03/2021 et sans la clause de remboursement
anticipé

Modalités Fiscales

Périmètre soumis à la TTF : N

INDICATEUR D'IMPOSITION (Y=Oui -
N=Non - U=Inconnu) : NA

Exonération : NA

Modalités Pratiques

Dépôt des dossiers d'exercice : Au fil de l'eau

Date limite de dépôt des dossiers : mercredi 5 novembre 2014 - 12h

Livraison des titres : Au plus tard 3 jours après le dépôt

Règlement du montant de souscription : Par virement IBAN FR76 3000 6000 0120 3393 5600 014 BIC AGRIFRPP

Commissionnement : NON

(*) se substituant pour la période du 18 juin au 30 octobre 2014 à l'exercice normal